



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

CAP MAINTENANCE DES MATÉRIELS - NIVEAU 3



CAP MAINTENANCE DES MATÉRIELS

**Diplôme du ministère de
l'Éducation nationale
de Niveau 3**

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des matériels.

CMA formation propose l'option suivante : Matériels de construction et de manutention (CM) ;

En fonction de la structure qui l'emploie, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels exerce ses activités individuellement ou au sein d'une équipe, toujours sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

LES DÉBOUCHÉS :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des matériels exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des matériels et, selon l'option suivie à CMA FORMATION, dans les domaines :

- des matériels de construction et de manutention (CM) ;

SUITE DE PARCOURS :

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en bac professionnel (Bac Pro Maintenance des matériels.)

LES +++ DE LA FORMATION :

Plateaux équipés

Accès possible à l'internat, la restauration

Aide au petit équipements, permis de conduire.

Possibilité de mobilité

CMA FORMATION

**Centre de Formation de Saint-Pierre
0262 70 99 62**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
ILE DE LA RÉUNION





CAP Maintenance des matériels

NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans
Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Jeunes issus de la classe de 3^{ème}
Avoir une entreprise d'accueil (Possibilité d'intégrer un module préparatoire pour l'accompagnement à la signature de contrat d'apprentissage).

EQUILANCES PASSERELLES

Pas d'équivalence
Passerelle : pas de passerelle

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée en formation principalement en août ou en septembre.
Intégration en formation dans les trois mois du début du contrat d'apprentissage.
Admission sur dossier et possibilité d'entretien

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie de la pièce d'identité
Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.
Stagiaires de la formation professionnelle : prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis.
Coût de la formation : nous consulter pour devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40
Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

Organiser une intervention

Effectuer un pré-diagnostic

Réaliser des opérations de maintenance
préventive et curative

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPETENCES

- Réception d'un matériel en dysfonctionnement
- Réalisation d'une intervention sur un matériel
- Organisation d'une intervention sur un matériel
- Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Éducation physique et sportive
- Prévention - Santé - Environnement
- Langue vivante (Bloc facultatif)
- Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)
- Mobilité (Bloc facultatif)

DURÉE

2 ans en alternance
Durée adaptée en fonction des profils et des situations

MODALITES

Présentiel 1 semaine sur 3 en centre de formation

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Suivi pédagogique et évaluation des acquis en centre de formation et en entreprise

Examen final ponctuel

La certification peut être acquise par blocs de compétences capitalisables pour les candidats préparant l'examen du CAP dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectués en centre.

L'obtention du diplôme se fait avec une moyenne générale d'au moins 10.

MOYENS ET MÉTHODES MOBILISEES

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance ; Visite en entreprise

Moyens techniques : salles de formation, salles informatiques, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

